
VOEUX CCPBS 2018 Jeudi 18 janvier 2018 Salle Cap-Caval Penmarc'h



Civilités, partenaires

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'ai à vous accueillir ici à Penmarc'h pour cette 4^e cérémonie des vœux de notre Communauté de communes que j'ai l'honneur et le plaisir de présider.

Et oui, déjà la quatrième. Que le temps passe vite, trop vite certainement si l'on considère que le temps est une donnée à la fois incontournable de notre mandat autant que nécessaire pour mener à bien nos objectifs.

Si tout va bien, au niveau santé, ce que je nous souhaite à tous, nous en avons encore pour un peu plus de deux ans.

Les dossiers que nous avons sous le coude suffisent largement à eux-mêmes à nous occuper pendant cette période, et ce je l'espère dans le meilleur état d'esprit qu'il soit.

Je l'ai toujours dit, quelle que soit la sensibilité politique de chacun, quelles que soient les ambitions électorales futures des uns et des autres, nous avons tous intérêt à bien travailler ensemble.

Car ce que les gens retiendront, et par définition les électeurs, c'est ce que nous avons réussi à bâtir ensemble.

D'ailleurs, n'est-ce pas là le message qui nous a été donné lors des dernières élections nationales ?

Je voudrais tout de suite évacuer le sujet qui revient en ce moment de façon systématique, notamment à l'occasion des cérémonies de vœux, qu'elles soient communales ou communautaires.

Je veux, bien-sûr, parler de ce qui fait phosphorer nombre d'édiles de notre territoire, à savoir la possible éventuelle probable création d'un pôle métropolitain quimpérois avec en toile de fonds les ajustements potentiels du dimensionnement de nos intercommunalités.

Pour ma part, je ne reviendrai pas sur mes propos de l'an passé, par lesquels, je regrettais vivement que l'ancien Préfet du Finistère n'ait pas été au-delà de ce que permettait la loi en matière de regroupement intercommunal dans le cadre du dernier schéma départemental de coopération intercommunale, et ce malgré mon appel du pied.

Ceci dit, je ne le lui jette pas la pierre, car nous avons nous aussi notre part de responsabilité.

Pour ma part, sur la logique d'aller vers une seule communauté du Pays Bigouden, je n'ai absolument pas changé d'avis sur le sujet.

Et, il faudra beaucoup me convaincre pour en changer, sachant que, plus par nature que par conviction, je reste ouvert au débat, et je ne l'occulterai pas.

J'ai pris acte, que les autorités du Haut Pays bigouden, n'y étaient majoritairement pas prêtes. Sachez que, même si je le regrette, je ne leur en tiens absolument pas rigueur.

D'ailleurs, cela ne nous a pas empêché de formaliser des rapprochements au titre de la mutualisation des moyens sur certains sujets, comme nous le faisons également avec nos autres voisins du Pays Fouesnantais.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la nature a horreur du vide.

Entre la métropole Brestoise, dont on connaît les longueurs d'avance en matière d'efficacité territoriale et l'agglomération de Lorient, dont on connaît aussi le positionnement régional stratégique, Quimper, nonobstant, son statut de Préfecture de Département, souffre indiscutablement d'un manque de visibilité, de lisibilité, de représentativité dans le paysage institutionnel breton.

Et qu'en plus, la géométrie variable de la dimension cornouaillaise n'est pas là pour améliorer les choses, si je puis me permettre.

Fort du constat de ce vide, je trouve tout à fait normal, qu'il faille d'une manière ou d'une autre

que Quimper puisse s'affirmer en tant que tête de proue de son bassin de vie et d'emploi, et trouver la place qui lui est due dans l'échiquier territorial breton.

Dans la panoplie des pistes envisageables, il y a celle du pôle métropolitain.

Une des conditions premières, est que ça ne doit pas être quelque chose qui apparaisse comme une strate supplémentaire. De strates, il y en a déjà suffisamment pour que le citoyen ne s'y retrouve pas.

Alors, avant de créer toute nouvelle structure, fût-elle un pôle métropolitain, il faut prouver son utilité et se mettre d'accord sur son rôle et ses missions.

Cela ne peut se faire, évidemment, sans l'assentiment des territoires proches qui l'entourent. Et, nous, en tant que Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, nous en faisons partie.

Sans y être idéologiquement opposés, nous serons toutefois très vigilants et à la fois très exigeants dans la phase de réflexions qui s'est engagée. Notamment, pour ce qui est du volet économique que nous considérons comme étant particulièrement sensible.

Personnellement, et cela rejoint mes propos de tout à l'heure, je veillerai aussi à ce qu'aucune vision externe d'une éventuelle organisation territoriale située à l'ouest de la Cornouaille n'apparaisse comme une variable d'ajustement politique. J'entends ici politique, au sens politicien du terme.

Ceci étant dit, la réflexion doit être poursuivie et elle le sera.

Ah oui, lorsque j'entends parler de cette notion de poids ou de contrepoids dans l'échiquier territorial et institutionnel, je voudrais bien savoir quel sens on donne à cette définition.

Une chose est sûre, c'est qu'il faut être à minima crédible lorsque vous défendez votre cause dans les instances supérieures.

Et, là pour avoir participé à quelques colloques ou autres instances de concertation et de décision, Big n'est vraiment pas toujours synonyme de beautiful.

Ceci pour vous dire, que quoique qu'il advienne, je pense mes chers collègues, que dans l'instant, nous devons absolument concentrer nos efforts et conjuguer nos talents pour que notre Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, même si elle ne fait pas partie des Bigs, soit la plus beautiful possible.

Ça ne remonte pas à si longtemps, nous étions regardé d'un drôle d'œil par nombre de nos partenaires. Nous étions perçus un peu comme le mouton noir dans le paysage de l'intercommunalité départementale.

Pas de stratégie de territoire, manque d'esprit de solidarité, nombrilisme exacerbé, et j'en passe et des meilleures !

Et bien, j'ai le sentiment, j'ai même la certitude que tel n'est plus le cas.

Notre Communauté de communes commence à faire envie, et je dirais même plus et c'est, je crois, le plus important, nous commençons à en être fiers nous-même.

Et cela, mes chers collègues, nous le devons à notre prise de conscience collective et, comme le dit Eric Jousseau avec justesse, à l'intelligence avec laquelle nous avons su travailler.

Et du travail, nous en avons fait, mais je ne vais pas là retracer tout ce qui a été réalisé depuis le début de ce mandat.

Simplement reprendre quelques éléments qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler et puis dans le même temps parler de ce qui se prépare dans l'année qui s'ouvre.

La première chose que je peux dire, c'est qu'il y a un objectif qui est et qui demeure la priorité des priorités, c'est le développement économique.

En cela, la loi NOTRe est venue conforter la place des EPCI dans cette compétence dévolue désormais dans sa globalité à la Région.

En effet, dans la déclinaison déterritorialisée de son action économique, la Région a décidé de conclure des contrats de partenariat sous forme de convention avec l'ensemble des EPCI de Bretagne.

Cette démarche a pour principe de caler une feuille de route fixant les objectifs et les ambitions en matière économique pour chaque EPCI, et ce en phase avec ceux fixés par la Région. Cette convention a aussi pour but de bien définir les prérogatives de chacun en matière de cadrage juridique et d'accompagnement financier des entreprises.

Nous avons déjà soumis notre projet de convention pour avis à la Région. Nous sommes en attente de quelques petits arbitrages pour la rédaction finale du document. Après quoi, nous la soumettrons au vote de notre assemblée avant que nous passions à la signature officielle avec la Région. Ce sera probablement courant du mois de mars.

Ce que je peux dire, c'est que, en dehors des caractéristiques communes à tous les territoires, nous avons bien évidemment repris les thématiques qui sont spécifiques au nôtre et sur lesquelles nous nous sommes déjà largement engagés. Je ne vais pas vous faire l'affront de vous les rappeler ici.

Après l'adoption de notre stratégie portuaire en 2016, 2017 aura été l'année de la conception et de la création de la nouvelle gouvernance portuaire de Cornouaille en partenariat avec le Département, la Région et les trois autres EPCI concernés.

Je veux, bien-sûr, parler du syndicat Mixte qui vient de se mettre officiellement en place au 1^{er} janvier de cette année.

Notre assemblée a voté à l'unanimité son adhésion à cette nouvelle structure et par là-même sa participation financière à hauteur de 315 000 € pour 2018 au budget de cette dernière.

Je l'ai déjà dit, c'est un première qui illustre notre volonté à être partie prenante et acteur à part entière dans cette priorité fondamentale que représente la filière maritime sur notre territoire. Les investissements projetés, sur nos ports bigoudens, tant par le Syndicat Mixte, lui-même, que

ceux inscrits au cahier des charges du délégataire devront être suivis d'effets.

Tout en respectant la vision stratégique à l'échelle de la Cornouaille, notre représentation n'en sera pas moins vigilante sur les engagements pris sur notre secteur.

Nous savons, et c'est normal après les nombreuses interrogations des professionnels, que nous sommes très attendus sur ce sujet. La balle est dans notre camp.

Un autre point important sur notre territoire concerne l'offre de foncier et d'immobilier économique.

Sur le foncier économique, l'année 2017 comme d'ailleurs le début de 2018, montre bien ce que d'aucun appelle les signes positifs de la reprise économique.

Cela se traduit chez nous par un bon niveau de commercialisation des terrains sur nos différentes zones d'activités. Certaines sont d'ores et déjà remplies.

11 parcelles ont été vendues en 2017, et nous avons sous le coude d'autres réservations.

Toutes les zones sont concernées, même si c'est vrai, que la périphérie de Pont-l'Abbé est un peu plus plébiscitée. Pour preuve, à peine créée, la dernière zone du Sequer-Nevez a été prise d'assaut.

Nous prévoyons des possibilités d'extension des zones existantes pour des projets bien identifiés mais, le contexte favorable nous conduit aussi à projeter rapidement de nouvelles acquisitions dans les mois à venir.

Je rappelle au passage que notre territoire est l'un des plus dynamiques au niveau régional, si ce n'est le plus dynamique par son tissu artisanal. Cela nous a été confirmé récemment par les représentants de la Chambre de métiers du Finistère.

Notre volonté d'attirer des activités nouvelles liées directement à la mer, nous a conduit à porter le projet de raccordement à l'eau de mer de la zone de Toul Car Bras. Ce projet, dont la faisabilité technique a été confirmée, fait actuellement l'objet d'une procédure consultative sur le volet réglementaire.

Le dossier a été retenu à titre des équipements économiques structurants pour la Cornouaille, et a donc été inscrit pour un accompagnement financier prioritaire au titre du contrat de partenariat avec la Région. C'est un projet évalué autour de 2,5 millions d'€.

C'est pour nous, compte-tenu notre situation géographique éloignée, un vrai pari sur l'avenir. Il faut savoir que le foncier accessible à l'eau de mer sur une distance si proche du littoral est une denrée plutôt rare en Bretagne. L'étude que vient de réaliser "Investir en Finistère" le confirme.

Dans un tout autre domaine, mais tout aussi important pour notre économie, 2017 aura vu les premiers pas de notre Office de Tourisme Communautaire.

Des premiers pas prometteurs, à en juger par le bilan positif de cette première année. Et, je ne parle pas que du bilan financier.

Et, je ne peux que rendre hommage à toute l'équipe pour leur investissement important et

enthousiaste à accompagner une telle mutation des pratiques qui, je vous laisse l'imaginer a nécessité et nécessite encore beaucoup de pédagogie avec les adhérents, avec les partenaires, mais aussi quelquefois avec les élus.

2017 aura vu la naissance de la marque de destination "Bigoudenjoy", une marque qui a décoiffé un certain nombre d'entre nous.

Dans quelques jours, le nouveau site tant attendu, verra le jour. Il sera, à n'en point douter, une véritable vitrine pour notre destination, avec toutes les nouvelles applications en matière de communication.

Et puis, bien-sûr, en 2018, sera aussi consacrée à poursuivre la mise en œuvre du schéma touristique en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs professionnels du Tourisme du Pays Bigouden.

D'ailleurs, compte-tenu des collaborations étroites entre les deux offices du Sud et du Haut, sur ce que je viens d'évoquer, sans doute n'est-il pas idiot d'imaginer que nous puissions nous retrouver rapidement dans la même structure ? Comme dirait l'autre, la suite au prochain épisode ?

Notre communauté apporte aussi son soutien à un certain nombre d'événements d'envergure qui contribuent à la mise en valeur et au rayonnement économique et touristique de notre territoire.

C'est ainsi qu'en 2017, nous avons soutenu fortement l'organisation du "Défi des ports de pêche" à Lesconil et participé à la tenue des "Assises de la Pêche et des Produits de la Mer" à Quimper.

En 2018, nous avons prévu d'accompagner deux compétitions de glisse à dimension internationale sur La Torche. La Torche qu'on aimerait bien voire repérée comme site de compétition de surf pour les prochains Jeux Olympiques. En tous les cas, on a déjà fait passer le message au Comité organisateur de 2024.

On ne sait jamais ! On mettra un cierge à la chapelle de Tronoën !

Transition très subtile, vous l'aurez remarqué, pour évoquer la démarche que nous avons engagée sur nos structures ou équipements repérés comme étant d'intérêt communautaire.

Il ne vous aura pas échappé que c'est un dossier sur lequel je souhaite aller de l'avant, d'autant que pour un certain nombre de projets, comme Tronoën, le musée de la Préhistoire ou encore la Conserverie Le Gall, les études sont en cours voire bien avancées sur la faisabilité.

D'autres ont déjà fait l'objet de décisions et qui mériteront un suivi comme l'accompagnement financier du projet de cinéma à Pont-l'Abbé ou encore la participation au capital d'Haliotika.

Valérie Dréau, aura désormais la charge de l'avancement et du suivi de ces dossiers, et je la remercie par avance pour le temps qu'elle va y consacrer en tant que Vice-présidente.

Et parlant de consacrer du temps et donc de charge de travail, je veux à cet instant m'autoriser un aparté, pour remercier très sincèrement les vice-présidentes et les vice-présidents, pour leur implication, dans l'exercice de leur délégation.

Je sais que ce n'est pas toujours facile, mais vous répondez toujours présents et cela honore votre

fonction au service de notre collectivité.

J'ai presque envie de dire que cela en est d'autant plus agréable, que nous sommes parfaitement accompagnés par des cadres et des agents particulièrement disponibles et compétents.

Les dossiers qui nous avons à traiter usuellement et ceux issus des nouvelles prises de compétences, demandent de plus en plus d'expertise, et nous avons la chance d'avoir de vrais experts au sein de notre Communauté de communes.

C'est une vraie richesse, je tiens à le dire. Ce n'est pas Sandrine, qui me contredira.

Mais revenons, si vous le voulez bien, sur d'autres moments forts de l'activité de notre communauté.

Comme vous le savez, l'année 2017 a été marquée par un épisode de quasi-sécheresse. Avec nos partenaires de la Saur, nous avons su prendre les dispositions pour éviter toute situation préjudiciable pour la population.

Ceci nous amène, bien évidemment, à rechercher des solutions pérennes en termes d'économie et de sécurisation d'approvisionnement d'eau brute. Nous allons lancer une étude.

Parlant d'étude, celle du transfert de la compétence assainissement a été un très gros morceau, si vous me permettez l'expression.

Un dossier particulièrement complexe si l'on y ajoute le traitement des eaux pluviales.

Un dossier rythmé par de très nombreuses réunions techniques qui ont donné lieu parfois à des échanges assez vifs, mais surtout constructifs et qui ont permis de finaliser une proposition acceptée à l'unanimité par notre assemblée plénière.

Qu'il me soit permis de remercier celles et ceux qui ont contribué et qui contribueront encore au bon dimensionnement de l'exercice de cette compétence que nous avons été incité pour plusieurs raisons, si j'ose dire, à prendre au premier janvier 2018.

Il reste à nous mettre d'accord, dans les semaines qui viennent, sur les modalités de calcul des charges transférées. Là encore, je fais confiance à notre intelligence collective.

Je demande pardon aux services, pour leur avoir imposé un travail au pas de charge sur ce dossier, mais nous pouvons nous consoler en nous disant que ce qui est fait n'est plus à faire. Nos successeurs nous en saurons gré.

En parlant de pas de charge, il est vrai que la loi NOTRe ressemble plus à une musique d'opéra de Wagner qu'à une sonate au piano comme les rêveries de Schubert.

J'aime bien la marche, mais pas la marche forcée. Et pourtant force est de constater que depuis deux ans, c'est un véritable rythme de fou auquel on est confronté.

Tourisme, ports, assainissement, et maintenant Gemapi.

J'ai presque envie de dire, avec un mauvais jeu de mots de circonstance, que nous sommes

submergés de travail.

Submergés certes mais pas noyés, car nous savons toujours garder la tête hors de l'eau.

Et oui, le dernier dossier qu'il nous reste à travailler dans le cadre des transferts, c'est celui de la Gemapi, compétence qui pour le coup, elle, nous a été imposée au 1^{er} janvier.

C'est une vraie responsabilité, et pas une petite, qui sera désormais dévolue aux EPCI. Et quand on sait la configuration littorale de notre territoire particulièrement exposé, il est aisé de dire que nous avons comme qui dirait beaucoup de pain sur la planche.

Là encore nous avons besoin de beaucoup d'expertise, besoin aussi de collaborer avec nos voisins de l'Est, et nous pouvons déjà imaginer l'impact que cela aura à terme au niveau financier. Je ne vous fais pas un dessin.

Nous devons, bien-sûr, affiner notre réflexion. Nous avons un peu de temps pour cela. Il y a toute une stratégie à mettre en place, et nous allons le faire sérieusement.

Le seul problème, c'est que les éléments n'ont que faire des délais incontournables des procédures qui nous permettraient d'engager au besoin des travaux d'urgence. Dans ce cas-là, je ne comprends pas que l'État puisse être aux abonnés absents.

Bon, on n'est pas là pour se plaindre d'autant que lors du dernier Congrès de l'ADCF, le premier ministre nous a annoncé une pause des réformes territoriales jusqu'à la fin du mandat. Il ne nous a juste pas dit de quel mandat il parlait, mais si c'est déjà du notre c'est déjà pas mal.

Et d'ailleurs, pas question de se plaindre, car dans nos missions régaliennes, j'ai parlé un peu de l'eau tout à l'heure, nous continuons notre grand bonhomme de chemin.

Dans le domaine des déchets, en mai 2017, nous avons livré la nouvelle déchetterie de Lézinadou. Je dis nouvelle, car elle n'a plus rien à voir avec ce qui existait avant à ce même endroit.

Elle répond parfaitement aux attentes des usagers mais aussi, et c'est important à celles de nos agents qui ont d'ailleurs été associés à sa conception. On peut dire que c'est une vraie réussite.

Nous allons également engager quelques travaux supplémentaires sur la déchetterie de Quélarn, dans le seul but d'optimiser son fonctionnement.

Nous continuons aussi, à renouveler, chaque fois qu'il en est besoin, les matériels et les engins du service de collecte des ordures ménagères.

En 2017, La CCPBS a décidé, j'allais dire enfin, à promouvoir le compostage individuel. A ce titre, nous avons souhaité attribuer une aide financière à hauteur de 50% du coût d'acquisition des composteurs individuels. Pour votre bonne information, depuis juillet, 372 composteurs ont été acquis sur notre territoire.

Nous étudions aussi en ce moment la possibilité d'accueillir une ressourcerie sur notre territoire. Et ce dans le cadre d'un partenariat associatif.

Et puis, bien évidemment, nous continuons à travailler sur la mutualisation à l'échelle de la

Cornouaille des unités de traitements des déchets. Philippe Méhu peut vous confirmer que c'est sur la bonne voie et que le calendrier est en train de se préciser.

En matière d'habitat, nous arrivons à mi-chemin de notre programme de l'Habitat.

On peut dire que globalement les dispositifs que nous y avons inscrit ont rencontré leur public.

Si je ne prends que deux de nos dispositifs, "Osez investir" a généré 11 dossiers soit 55 000 € d'aide. "Osez rénover" a quant à lui fait l'objet de 121 dossiers pour 71 000 € d'aide de la CCPBS plus 724 000 € de l'Anah.

Tout cela a, vous vous en doutez, un effet levier conséquent sur notre économie locale.

En 2018, nous allons aussi avancer sur le dossier d'une aire d'accueil permanente des gens du voyage, et ce en lien avec la commission Solidarité. Un dossier absolument urgent pour notre territoire du Pays Bigouden tout entier.

Côté urbanisme, on peut dire qu'après deux ans de service, notre service mutualisé d'autorisation du droit des sols a vraiment pris son envol et a pris une nouvelle dimension car il intègre maintenant, depuis le 1^{er} janvier l'instruction des dossiers du Haut Pays bigouden.

Nous avons donc là, une fois de plus la parfaite illustration d'un autre excellent sujet de collaboration bilatérale.

Autre démarche dans laquelle la Communauté du Sud s'est engagée, c'est sur la mise en œuvre d'un futur PLUI h. Une réflexion approfondie est en cours au travers de nombreux ateliers, le but étant d'aboutir à l'écriture d'une charte de gouvernance en amont d'un futur transfert.

En matière d'espaces naturels, de gros travaux ont été réalisés par nos équipes dans le cadre du plan de gestion forestier, au bois de Roscouré qui, comme chacun sait, est propriété du Conservatoire du Littoral.

Les services ont également travaillé, entre autres, pour le Plan départemental de randonnée, pour la signalétique et le balisage.

Et puis, le succès de nos sorties découverte de notre environnement s'est largement confirmé en 2017.

Pour 2018, et dans ce même état d'esprit, nous avons entrepris de travailler avec les écoles primaires pour sensibiliser les très jeunes à la nécessaire préservation de notre riche patrimoine naturel.

Dans un tout autre domaine, 2017 a vu aussi la structuration des services pour accompagner la commission Solidarité dans ses missions. Cela a bien soulagé Annie Caoudal qui se sentait un peu trop toute seule jusque-là. C'est Émeline Darves qui s'est vue confier le pilotage côté services.

Suite à la prise de la compétence petite enfance et coordination jeunesse au 1^{er} janvier 2017, nous avons également recruté un coordinateur en la personne d'Antoine Lancret.

Parmi les actions engagées et les chantiers 2018 on trouve notamment :

- L'extension-rénovation de la maison de la petite enfance de Ti-Liou
- Le renouvellement du Contrat-enfance Jeunesse 2018-2021 avec la CAF
- Le déploiement d'une convention territoriale globale 2019-2022 toujours avec la CAF – et là aussi, nous espérons collaborer avec nos amis du Haut Pays Bigouden.
- La finalisation du volet cohésion sociale avec le Département

Et puis il y aura aussi une action d'optimisation de la mise en réseau des structures Jeunesse du Territoire et un travail partenarial avec les acteurs locaux de l'insertion.

Juste transition pour vous dire, comme dirait l'autre, que ça grouille dans les services.

Et compte-tenu de tout ce que je viens d'évoquer tant en termes de nouvelles compétences que pour celles déjà exercées, il nous faut des personnels efficaces, ce que nous avons déjà, mais aussi de quoi les héberger convenablement pour mener à bien leurs missions.

Par conséquent, nous avons lancé deux programmes sur nos bâtiments. Le premier a pour objet, l'extension de notre siège actuel et le second l'aménagement et l'agrandissement de nos locaux de Kerist.

Ces chantiers devraient commencer dès cette année, si tout va bien, car cela répond vraiment à un réel besoin.

Je vous rassure, cela n'a rien d'une opération dite de prestige, mais bien d'une réalisation à simple caractère fonctionnel.

Jean L'Helgouarc'h, qui a en charge nos équipements communautaires, aura le bonheur de suivre ces deux chantiers.

Tout comme il a beaucoup de bonheur, je le sais, de mouiller sa chemise, dans la bonne marche de nos deux équipements sportifs que sont la Piscine Aquasud et le stade Bigouden.

A noter qu'en 2017, Aquasud a fêté ses dix ans d'existence. Aquasud, qui dans cette période, a vu passer près de 1.300.000 baigneurs.

Quant au Stade Bigouden, il a accueilli de belles manifestations parmi lesquelles on peut citer le championnat régional d'athlétisme ainsi que le championnat d'Europe de Rugby des moins de 18 ans.

Voilà, mes chers amis, je pourrais encore m'étendre plus que je ne l'ai fait sur les nombreuses actions que nous menons au quotidien, comme avec le CLIC ou le portage des repas.

Il y a un sujet que je n'ai pas évoqué, et si je ne le fais pas, je sais que ça me sera reproché. Je veux, bien-sûr, parler du projet du port de Plaisance porté par les communes du Guilvinec et de Tréffiagat.

Je ne veux pas que l'on croit que je me défausse sur ce dossier. Ce n'est pas le style de la maison.

J'ai toujours dit, et d'autres collègues avec moi, que ce projet, sans remettre en cause sa finalité, devait être considéré et examiné à plusieurs titres pour juger de notre capacité à l'accompagner.

Jamais, il n'a été dit que nous le rejetions ou que nous le bottions en touche.

Nous connaissons maintenant les ajustements portés au plan de financement. Nous savons aussi que ce projet ne peut être que porté par la nouvelle autorité compétente qu'est le Syndicat mixte.

Nous avons sollicité le Préfet pour diligenter une mission d'évaluation financière prospective suite à celle rétrospective déjà réalisée, et sur laquelle notre collectivité ne peut se baser considérant, et, c'est normal, qu'il nous faut prendre en compte l'ensemble des projets susceptibles d'être portés à notre perspective budgétaire pour les prochaines années.

De notre côté, nous avons également engagé une prospective financière, en partenariat avec le Trésor et à partir de laquelle nous pourrions nous déterminer sur l'enveloppe qui pourrait y être dédiée.

Je l'ai dit et je le répète. Une réponse sera apportée dans les semaines qui viennent après que nous ayons eu l'ensemble des éléments et que nous les ayons portés à discussion lors d'une réunion qui aura pour objet principal de fixer notre feuille route communautaire au travers du plan pluriannuel d'investissements.

Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur mes intentions, je tiendrai parole et j'apporterai une réponse. Celle d'un président responsable de ses choix pour l'avenir de notre collectivité.

Mes chers amis, l'heure est venue de conclure.

Je tiens simplement à vous redire que je ne peux ni ne veux travailler en dehors d'un vrai climat de confiance, avec les élus, mais aussi avec le personnel. C'est une condition, la seule condition pour réussir. Et j'ai vraiment envie que nous réussissions.

Merci à la Directrice générale des services, Sandrine Bédart, merci aussi à tous les collaborateurs, merci à tous les élus.

Je vous souhaite une très belle et heureuse année 2018 pleine de santé et de bonheur.

Je vous remercie.

Raynald Tanter
Président de la CCPBS

